



LIÈGE université

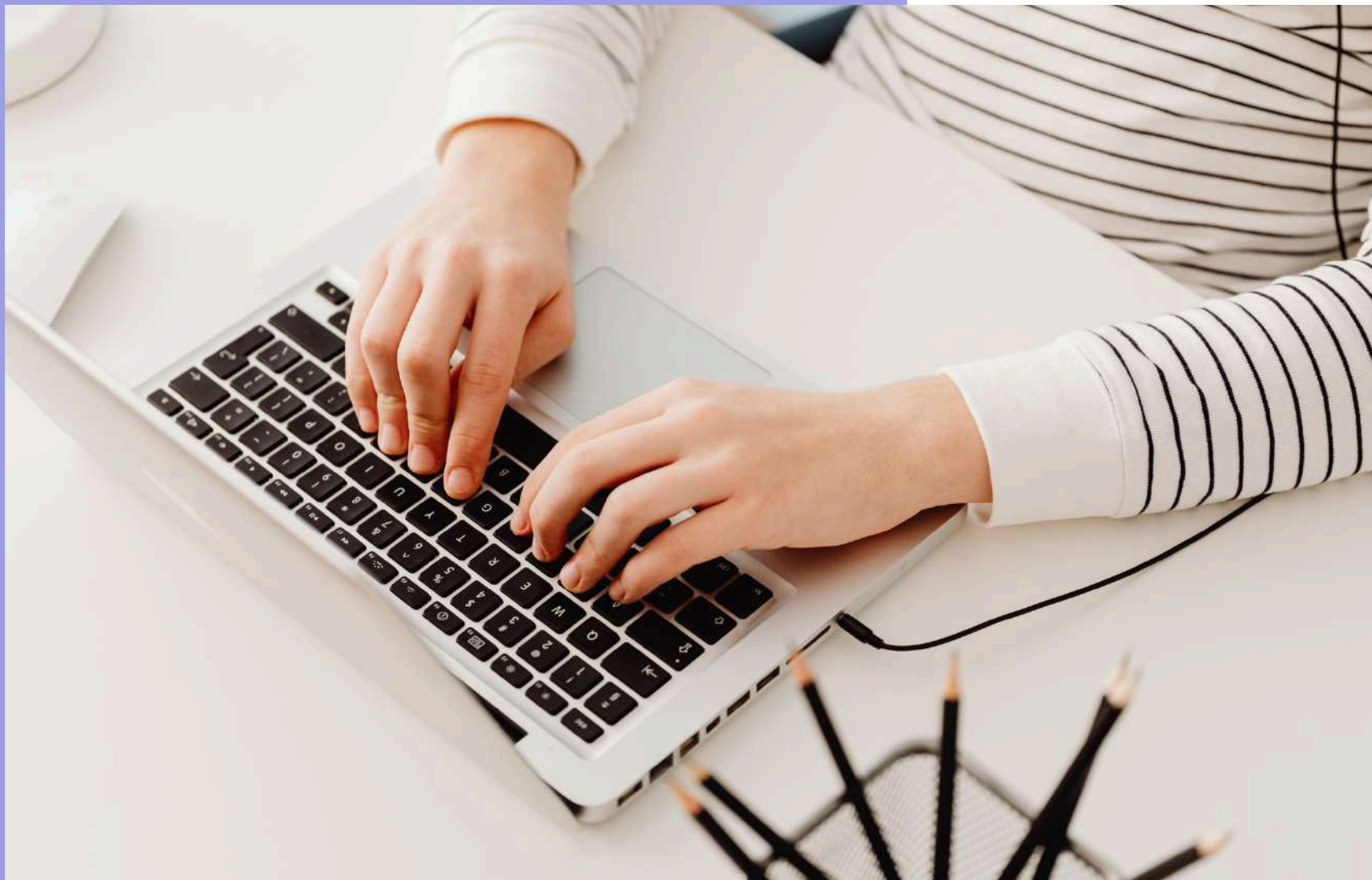
Droit, Science Politique
& Criminologie

Séminaire de préparation au travail de fin d'études

Propos introductifs

Pr. Antonios Vlassis

1) Le TFE en science politique



Le TFE

- L'originalité
- La science politique

Les objectifs



Qu'est-ce qu'un TFE en science politique ?

Qu'est-ce qu'un projet de TFE en science politique ?



Comment envisagez-vous cette étape ?

2) Le projet de TFE

Le projet de TFE est l'étape préliminaire de la recherche au cours de laquelle il faut établir les limites de l'objet d'étude et prévoir la manière de réaliser chacune des étapes du processus.



3) Le règlement des TFE



Les règles à respecter

Les échéanciers

- Le 30 avril 2027 : dépôt du projet de TFE + le formulaire

Le projet de TFE, la présentation et l'évaluation

- Qui peut être promoteur/promotrice + lecteurs/lectrices ?

/!\ cas d'étudiant·es en séjour Erasmus

4) Le programme de l'année

Séance 1 30 septembre 2026	Séance introductive Préparer le projet de TFE
Séance 2 14 octobre 2026	Les thèmes de recherche (1)
Séance 3 21 octobre 2026	Les thèmes de recherche (2)
Séance 4 18 novembre 2026	Conférence sur le populisme et les nouvelles droites en Amérique latine (en anglais)
Séance 5 25 novembre 2026	Le choix du sujet et du/de la promoteur/trice
	<i><u>*au 03 février 2027 au plus tard, courriel incluant sujet et promoteur</u></i>
Séance 6 10 février 2027	L'élaboration de la question de recherche/le choix de la méthodologie (1)
Séance 7 17 février 2027	L'élaboration de la question de recherche/le choix de la méthodologie (2)
Séance 8 10 mars 2027	Le référencement bibliographique
Séance 9 17 mars 2027	La planification du travail
Séance 10-11 07-14 avril 2027	Échanges de vue individualisés sur le projet de TFE
Le 30 avril 2027 à 16h au plus tard	La remise du projet de TFE par mail

5) L'évaluation du projet de TFE

1.1. L'étudiant doit avoir déposé son projet de TFE lors de sa première année d'inscription au master, dans le cadre de son inscription au Séminaire de préparation au travail de fin d'études, et ce pour le **30 avril au plus tard**. Le projet de TFE consiste en un document comprenant notamment :

- une présentation de la problématique et une question de recherche initiale ;
- une proposition d'approche méthodologique ;
- une planification de votre travail sur l'année académique suivante ;
- une revue de la bibliographie sur le thème du TFE.
- Annexe sur l'IA

Le projet de TFE fait l'objet d'une présentation orale.

1.2. Pour être valablement accepté, le projet de TFE doit être accompagné d'un accord écrit du promoteur potentiel, membre du corps enseignant de l'institution, docteur avec thèse ou enseignant dans un des programmes organisés par le Département de science politique.

L'envoi du projet à Virginie Bigaré. **Intitulé du courriel** : projet_TFE_Nom

Cc: avlassis@uliege.be + adresse de courriel de promoteur/trice

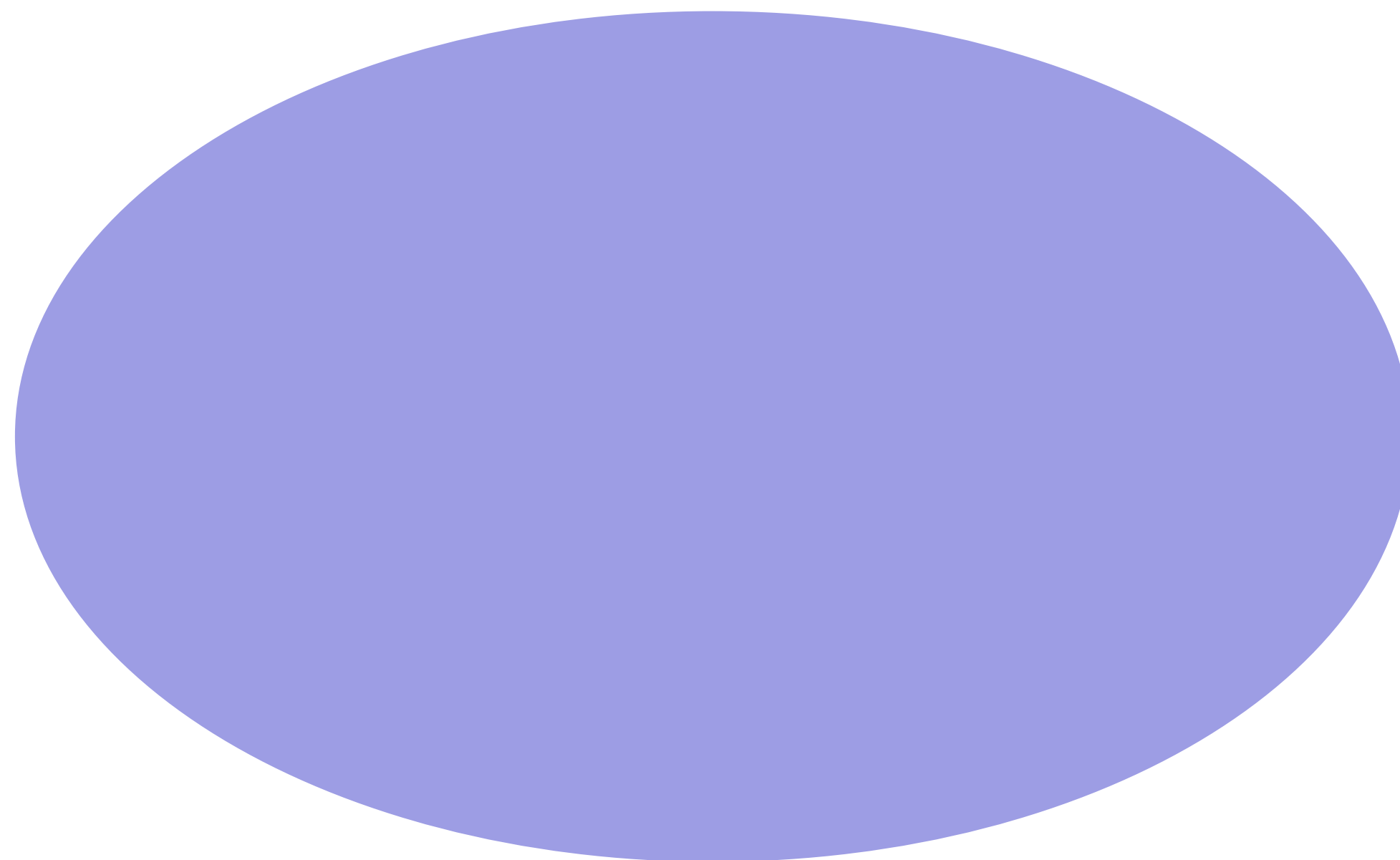
En cas de non respect du délai de dépôt du travail, l'étudiant est considéré comme ajourné.

5) L'évaluation du projet de TFE

« Ce séminaire fait l'objet d'une double évaluation. D'une part, l'évaluation continue prend en compte la **présence** des étudiants au séminaire et leur **participation** active. D'autre part, le **projet de mémoire** (article 1.1.) est **évalué** au regard de ses **caractéristiques scientifiques** ».

Le Séminaire de préparation au travail de fin d'études est évalué selon les modalités explicitées dans le Règlement des travaux de fin d'études.

**En quelques mots-clés, quelle est la
bonne recette d'un projet de TFE ?**



5) L'évaluation du projet de TFE

La question de recherche	La proposition méthodologique	La planification	Les normes bibliographiques
Clarté et précision	Méthode de collecte	Détails de la planification	Jusqu'à 4 points en moins
Faisabilité	Méthode d'analyse	Volume de travail	
Littérature scientifique	Cadre théorique	Réalisme de la charge de travail	
Absence de prédiction et de description narrative	Justification	Trajectoire personnelle	
Justification	Littérature scientifique	Transparence	
6 points	6 points	4 points	

La question de recherche + la proposition méthodologique : 3 500 mots
(notes de bas de page non incluses)

Séance avec les membres du Département

- Q1 : Quelle est, selon vous, la fonction principale d'un travail de fin d'études (TFE) en science politique ? Autrement dit, quelles compétences et quels apprentissages le TFE doit-il permettre de développer, et pourquoi occupe-t-il une place centrale dans le cursus ?
- Q2 : Existe-t-il une « recette » ou un ensemble de bonnes pratiques permettant de réaliser un TFE de qualité ? Quels sont, selon vous, les principaux éléments qui distinguent un bon TFE d'un TFE simplement correct ?
- Q3 : Pourriez-vous partager quelques exemples de sujets ou de questions de recherche issus des années académiques précédentes que vous avez particulièrement appréciés ? Qu'est-ce qui, dans ces travaux, vous a semblé particulièrement intéressant ou réussi ?
- Q4 : Si vous étiez à nouveau étudiant·e en science politique, quels critères guideraient votre choix d'un sujet de TFE ? Et, si vous deviez aujourd'hui choisir un sujet, sur quelle thématique aimeriez-vous travailler ?
- Q5 : Quels sont, selon vous, les principaux pièges à éviter dans la réalisation d'un TFE ? Y a-t-il des erreurs récurrentes que vous observez chez les étudiant·es et qui pourraient être facilement évitées ?



6) IA et projet de TFE

Dans vos projets, utiliser l'intelligence artificielle (IA) librement lorsqu'elle joue le rôle :

- d'assistant linguistique : cette aide porte sur l'amélioration (formulation, mise en forme, traduction...) de textes que vous avez rédigés. Elle est comparable aux correcteurs d'orthographe et de grammaire existants.
- d'assistant à la recherche d'information : cette aide est assimilable à l'usage des moteurs de recherche existants qui facilitent l'accès à la connaissance d'un sujet.

Il est interdit de présenter la production d'une IA (texte, image, code, musique...) comme la sienne propre ou celle d'un condisciple !

L'étudiant qui serait tenté de confier à ChatGPT ou d'autres IA le soin de produire, en tout ou en partie, ses travaux personnels est passible de sanctions.





6) IA, projet de TFE et annexes

- **Production intellectuelle personnelle** : les outils d'IA ne peuvent se substituer au travail personnel de réflexion et d'analyse.
- **Transparence quant à l'usage de l'IA** : tout recours à un outil d'IA dans le cadre de la préparation ou de la rédaction du projet doit être signalé dans l'Annexe du projet. Une déclaration précisera le ou les outils utilisés ainsi que la nature de leur intervention. Cette déclaration (demi-page max) doit permettre d'identifier de manière suffisamment précise le rôle joué par l'outil dans le processus de réalisation du projet.
- **Relevé des échanges avec les outils d'IA** : tout recours à un outil d'IA dans le cadre de la préparation ou de la rédaction du projet doit être signalé dans l'Annexe. Lorsque l'étudiant.e a eu recours à un outil d'IA générative, il ou elle devra conserver et joindre en Annexe les échanges ayant contribué de manière pertinente à la préparation ou à la réalisation du travail. Le relevé devra permettre d'identifier les principales demandes adressées à l'outil ainsi que les réponses obtenues.



6) IA, projet de TFE et annexes

- **Épreuve orale individuelle** : l'étudiant.e pourra être interrogé.e sur la problématique, les sources mobilisées, les choix effectués, l'argumentation développée, les conclusions du projet ainsi que sur les principales étapes de son élaboration.
- **Responsabilité** : L'étudiant.e demeure responsable du contenu du projet remis, de l'exactitude des informations qu'il contient ainsi que du respect des règles d'intégrité académique. En cas de recours à un outil d'IA, l'étudiant.e est donc responsable de pouvoir rendre compte de la manière dont cet outil a été utilisé et de démontrer sa maîtrise du travail présenté.
- **Charte ULiège d'utilisation des intelligences artificielles génératives dans les travaux universitaires**



7) Lectures

Lectures obligatoires

- Geoffrey Grandjean et Antonios Vlassis (dir.), *Réaliser un travail scientifique : instruments et processus en sciences politiques et sociales*, Presses Universitaires de Liège, 2023.
- *Guide de la rédaction du mémoire*, Département de Science politique, Université de Liège, [lien](#).

Lectures recommandées

- Gordon Mace, François Pétry, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*, Québec, PUL, 2017.
- Ramona Coman et al., *Méthodes de la science politique: de la question de départ à l'analyse des données*, Bruxelles, Deboeck, 2016.
- Janet Buttolph Johnson, H. T. Reynolds, Jason D. Mycoff, *Political Science, Research Methods*, London, SAGE Editions, 2016.
- Sandra Halperin, Oliver Heath, *Political research: methods and practical skills*, Oxford, Oxford University Press, 2017.

